



21
MAI

🕒 14h00 à 16h30

Centre Médico-Social Frédéric-Chopin
1, rue Frédéric Chopin
78200 Mantes-la-Jolie

SANTÉ, SANTÉ &
SOLIDARITÉ

PERMANENCE VACCINALE GRATUITE - 21 MAI 2025

À partir de 2 ans

La Ville vous propose une permanence de vaccination gratuite, pour les adultes et les enfants, dans votre Centre Médico-Social Frédéric-Chopin.

Se faire vacciner gratuitement c'est possible sur rendez-vous !

Inutile de passer par votre médecin traitant ou votre pharmacie.

Votre **Centre Médico-social**

Frédéric-Chopin

vous propose **gratuitement** sur **rendez-vous**, les vaccinations obligatoires.

Vous pouvez faire vérifier si vous êtes « à jour » de vos vaccins ou vous faire vacciner par un médecin ou une infirmière, selon les vaccins préconisés dans le calendrier vaccinale en vigueur.

La permanence vaccinale de Mantes-la-Jolie vous est proposée par le **Département de Santé Publique du Centre Hospitalier Meulan-les-Mureaux**.

Uniquement sur RDV au 01 30 22 42 36 et sur

<https://www.doctolib.fr/> (<https://www.doctolib.fr/>)

N'oubliez pas d'apporter votre carnet de vaccination si vous en possédez un.

RENSEIGNEMENTS

01 34 78 98 71

www.vaccinationinfoservice.fr (<http://www.vaccinationinfoservice.fr>)

LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL FRÉDÉRIC-CHOPIN ACCUEILLE ÉGALEMENT DES PLUSIEURS PERMANENCES ASSOCIATIVES, DONT :

> UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES

- Accueil, écoute et accompagnement des familles qui ont un proche qui souffre de troubles psychiques (schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions, psychoses...), groupe de paroles, réunions, conférences, formations, soutien juridique et notarial
- **Conditions :**
1er lundi du mois de 15h à 17h au centre Chopin
Rdv au 01 30 93 22 62 / 06 64 81 73 95

> POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

- Ecoute, Soutien, Information, Orientation par des psychologues à destination des adolescents de 11 à 25 ans et leurs familles
- Accueil libre, entretiens sur rendez-vous
- Anonyme, confidentiel, gratuit
- **Conditions :**
Rdv au 06 43 55 11 08 ou au 01.34.78.98.71

> CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

- À destination des enfants scolarisés sur le bassin d'éducation de la Ville :
 - Accueil des familles (téléphonique et physique avec rdv)
 - Scolarisation d'élèves à besoins particuliers (handicap, maladies chroniques, troubles des apprentissages)
- **Conditions :**
 - Ouverture au public du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h30 & de 13h30 à 16h30
 - Fermé pendant les vacances scolaires
 - Pour les formulaires PAI, ouverture au public du lundi au vendredi de 09h15 à 12h15, en contactant le secrétariat au préalable : 01 34 78 98 76



